

La privatisation et le management dans les écoles et les établissements, l'austérité permanente, c'est NON !

Le ministre a réuni les organisations syndicales le 26 mai pour annoncer les mesures du « Grenelle ». Cette réunion confirme totalement l'analyse de la FNEC FP-FO : le ministre entend bouleverser le fonctionnement de l'école publique en piétinant les statuts !

Que répond-il par exemple lorsque la FNEC FP-FO l'interpelle sur l'expérimentation mise en œuvre dans la Somme, où les remplaçants du 1er degré seraient gérés dès le 31 mai non plus par les services de la DSDEN mais par une start-up ? Il confirme que ce dispositif est mis en œuvre avec son accord ! Pire, il entend le généraliser pour « améliorer » la gestion du remplacement qui est selon lui « problématique » !

Alors qu'il se refuse à créer les postes et les recrutements nécessaires pour garantir aux élèves leur droit à l'instruction, alors qu'il persiste à fermer des classes pour la prochaine rentrée, alors qu'il supprime 1800 postes dans le 2nd degré, alors qu'il a rendu des centaines de millions au budget 2020... le ministre prend prétexte de la situation chaotique qu'il a lui-même créée pour avancer vers la privatisation de l'Ecole Publique !

Toutes ses autres annonces (mise en place d'une RH de proximité, pilotage par l'évaluation, évaluation par les pairs, renforcement de l'accompagnement qui s'inscrit dans la continuité de PPCR, loi Rilhac posant les jalons d'un statut de directeur d'école supérieur hiérarchique...) sont à cette aune !

Quant à son battage médiatique sur une pseudo-revalorisation des personnels, quelle en est la réalité ?

Rappelons que pour 2021, la prime d'attractivité n'est versée qu'à 1/3 des enseignants et que la seule mesure qui concerne tous les enseignants est la prime informatique correspondant à 12,50€ par mois ! Et pour tous les autres personnels (administratifs, personnels médico-sociaux, AESH, AED...), rien !

Pour 2022, le ministre annonce 700 millions pour 2022 mais :

- 100 millions d'euros sont déjà comptés pour 2021
- 200 millions d'euros seraient consacrés à la protection sociale complémentaire mais toutes les conséquences de ce potentiel financement par l'employeur des mutuelles, toujours en discussion au niveau de la fonction publique, ne sont pas encore connues et pourraient être préjudiciables aux agents.

Restent donc 400 millions d'euros pour... plus d'un million de personnels ! Rappelons que les personnels hospitaliers ont, par leur mobilisation, obtenu 183€ net d'augmentation indiciaire par mois soit une hausse du budget annuel pour leur rémunération de 7,5 milliards d'euros !

Face aux annonces du ministre, la FNEC FP-FO réaffirme toutes ses revendications :

- La création immédiate des postes nécessaires !
- Une augmentation de 20% de la valeur du point d'indice et dans l'immédiat l'octroi de 183€ net par mois pour tous les personnels !
- Le retrait de toutes les contre-réformes allant dans le sens de la privatisation de l'Ecole Publique et de l'instauration d'un management calqué sur celui des entreprises privées !
- L'abandon des PIAL ainsi qu'un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH qui seront en grève le 3 juin !

La FNEC FP-FO appelle tous les personnels à se réunir suite à ces nouvelles annonces. La question de la mobilisation en direction du ministre est posée ! La FNEC FP-FO s'adresse à l'ensemble des organisations syndicales en ce sens.

Montreuil le 28 mai 2021